

Fla euillette

Journans - 2021

Etat civil ...	4
Vie municipale :	
Commissions ...	5
Travaux, projets ...	6
Budget ...	8
Camping ...	9
Bibliothèque ...	10
Vie scolaire ...	11
Dossiers :	
Sécurité publique ...	12
Jardins et potagers ...	13
Forêt communale ...	14
Brèves de comptoir ...	16
Vie intercommunale ...	17
Vie associative ...	18
Bon à savoir ...	25
Annuaire ...	26
Agenda ...	27
Infos pratiques ...	28



Une année insolite

Directeur de la publication : André Tonnellier, maire

Comité de rédaction : Magali Debertolis, Christian Geray, Dominique Mortier, Yves Perron, Georges Puvillan, Nadège Ravet, Jacques Vermeulin

Le comité remercie, pour la rédaction de leurs articles publiés dans ce bulletin, l'équipe de la bibliothèque, la directrice de l'école, le lieutenant Anthony Duraffourd (sapeurs-pompiers), et tous les présidents d'association.

Photos et illustrations : les membres du conseil municipal et les auteurs des articles
Mise en page et maquette : Christian Geray
Impression : Espace Copie Pro

Avec le renouvellement du conseil municipal, 2020 a été une année de transition. En tant que nouveau maire, il me revient l'honneur de m'adresser à vous avec cet édito, d'autant plus que la situation sanitaire ne nous permet pas d'organiser la cérémonie des vœux dans de bonnes conditions. Avec les élections du 15 mars 2020, c'est une nouvelle équipe, en grande partie renouvelée, qui a reçu votre confiance et je vous en remercie.

Souhaitant éviter tout pessimisme dans mon propos, je dois cependant reconnaître que cette année a été dense et jalonnée d'événements singuliers. Si l'urgence sociale, la sécurité et la vie économique nous préoccupent au quotidien, le réchauffement climatique, avec des catastrophes de plus en plus fréquentes, nous interpelle aussi et nous fait prendre conscience qu'il est urgent d'agir, chacun à son niveau. La commune travaille sur des économies d'énergie et réfléchit aux actions visant à réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Elle soutient également toute démarche citoyenne allant dans ce sens.



Ce mandat débute dans un contexte de crise sanitaire inédite liée à la COVID 19. Nous faisons en sorte de nous adapter à la situation sans perdre de vue ses répercussions sur le fonctionnement général et sur les plans humain, économique et financier. Je tiens à remercier tous les acteurs (personnel communal, professeurs des écoles, parents d'élèves, bénévoles, élus ...) qui, durant cette période, ont fait preuve de solidarité et de compréhension. Je suis aussi conscient de la frustration des associations qui, compte tenu de consignes sanitaires contraignantes, n'ont pu apporter le plaisir et cette convivialité si importante pour notre village. Mais je suis persuadé qu'avec leur dynamisme, elles s'exprimeront à nouveau pleinement lorsqu'elles le pourront.

Pour autant, l'équipe municipale et moi-même, sommes plus que jamais déterminés et tournés vers notre futur, même si les restrictions budgétaires et l'augmentation régulière des charges nous contraignent souvent à effectuer, par nous-mêmes et à moindre coût, les travaux et les aménagements nécessaires. La priorité des derniers mois a été la sauvegarde de notre bar restaurant. C'est après consultation que le conseil municipal a pris ses responsabilités et a mis en place une solution permettant d'assurer la pérennité du commerce. Des travaux sont indispensables pour le renforcement du réseau d'eau potable. Les études techniques et financières sont lancées avec les différents partenaires afin de coordonner les travaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, voirie, réseaux secs). Concernant la fibre, une étude est en cours afin de fixer le planning des travaux.



(*)

Nous ferons au mieux pour apporter les améliorations attendues par les habitants tout en préservant l'environnement et en souhaitant que notre engagement apporte respect, solidarité et vie paisible dans le village. Nos ambitions, certes chahutées par le contexte actuel, sont intactes et nous restons optimistes quant aux perspectives nouvelles à engager, tous ensemble.

C'est avec cette volonté que toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter ses meilleurs vœux de santé, réussite et bonheur pour 2021. Prenez soin de vous. Je conclus en adressant un message sincère de soutien à celles et ceux qui ont été affectés ou ont perdu un proche durant cette période inédite.

Le Maire, André Tonnellier



(*)

(*) Photos réalisées lors des soirées « Illumine-toi Journans », initiative du Sou des écoles les 8 et 11 décembre 2020. Une belle réussite !

Naissances

Elise, Martine, Monique TORT, née le 08 août 2020 à Viriat, fille de Jacques, René TORT et de Virginie, Myriam, Monique BU-GEAUD, domiciliés 20, rue de la Balme

Léonie LÉCOT, née le 17 septembre 2020 à Viriat, fille de Jean-Pascal, Pierre, Bernard LÉCOT et de Chloé, Noémie IGIER, domiciliés 2, rue de Boisserolles

Fabio, Maurice, Edgar DUMAS PLUTOT, né le 18 octobre 2020 à Viriat, fils de Pierre-André DUMAS et de Jennifer, Anaïs, Anne-Marie PLUTOT, domiciliés 84, rue de l'Église

Léana CANCELOTTI, née le 19 novembre 2020 à Viriat, fille de Yoann CANCELOTTI et de Flora PERDRIX, domiciliés 135, impasse des Hanneçons

Mariage

Eddy, Pascal, François RICOU et Charline SERVIGNE le 22 août 2020



Décès

Inhumés au cimetière communal :

Joséphine VASSALO le 03 novembre 2020

Juliette Anne Marie CARBON épouse GUÉRIN décédée le 23 novembre 2020

Bienvenue à ...



Anne et Laurent TISSOT
65, montée de Lachat

Bernard JULLIERON
7, rue de Boisserolles

Anne DANIEL
1, rue du Tilleul

Mélissa BROTONS
et Rémy CABUT
250, impasse des Hanneçons

Eric VEILLON
39, rue de l'Église

Chantal et Patrick MORAT
168, rue du Moulin

Florence ANDRE
et Franck LEBEURRE
137, rue de l'Église

Sylvain FUTIN
96, rue de Boisserolles

Mélissa CARRO
et Jordan NUGUE
36, rue de l'Église

Marion GRAVIER
33, rue du Puits

L'équipe municipale



De gauche à droite : Georges Puvillan (3ème adjoint), Yves Perron (1er adjoint), Laurence Garnier, Denis Darmedru (2ème adjoint), Christian Geray, Magali Debertolis, **André Tonnellier (maire)**, Nadine Lacourtablaise, Dominique Mortier, Patrice Grosbois, Jacques Vermeulin

Installation du conseil municipal lundi 25 mai 2020

Les commissions :

- * **Finances** : **Y.Perron**, M.Debertolis, N.Lacourtablaise, D.Darmedru, G.Puvillan, J.Vermeulin
 - * **Urbanisme (PLU), Stationnement** : **G.Puvillan**, D.Mortier, L.Garnier, D.Darmedru, Y.Perron, P.Grosbois
 - * **Travaux, ONF, Bâtiments publics, Signalétique** : **D.Darmedru**, L.Garnier, P.Grosbois, Y.Perron, J.Vermeulin, G.Puvillan
 - * **Vie scolaire** : **M.Debertolis**, L.Garnier, C.Geray, Y.Perron
 - * **Camping, Tourisme, Patrimoine** : **D.Mortier**, L.Garnier, N.Lacourtablaise, C.Geray, P.Grosbois, J. Vermeulin
 - * **Environnement, Fleurissement, Cimetière** : **N.Lacourtablaise**, M.Debertolis, D.Mortier, C.Geray, P.Grosbois, Y.Perron
 - * **Communication** : **C.Geray**, M.Debertolis, D.Mortier, Y.Perron, G.Puvillan, J.Vermeulin
 - * **Vie associative, Action sociale, Culture** : **L.Garnier**, D.Mortier, D.Darmedru, C.Geray, P.Grosbois, Y.Perron
 - * **Appel d'offres** : Y.Perron, G.Puvillan, N.Lacourtablaise (titulaires), L.Garnier, D.Darmedru, J.Vermeulin (suppléants)
 - * **Contrôle des listes électorales** : J.Vermeulin
- ... Toutes les commissions sont présidées par le Maire, A.Tonnellier.

Les représentants auprès d'autres instances :

- * **Mobilité (CA3B)** : G.Puvillan, D.Darmedru
- * **Ecole de musique BDR (CA3B)** : C.Geray
- * **Bibliothèque municipale** : N.Lacourtablaise, D.Mortier
- * **Pompiers** : D.Darmedru, A.Tonnellier
- * **Ambroisie** : P.Grosbois
- * **Défense** : D.Darmedru
- * **Conseil en Energie Partagé (CEP)** : D.Darmedru, Y.Perron
- * **Syndicat du Bassin Versant de la Reyssouze (SBVR)** : P.Grosbois, L.Garnier (titulaires), D.Darmedru, Y.Perron (suppléants)
- * **Syndicat Intercommunal de l'Energie et de l'e-communication de l'Ain (SIEA)**: Y.Perron (titulaire), J.Vermeulin, G.Puvillan (suppléants)
- * **Syndicat intercommunal de distribution d'eau Ain - Veyle - Revermont (AVR)**: D.Darmedru, A.Tonnellier (titulaires), L.Garnier, P.Grosbois (suppléants)

Vous avez besoin d'infos, vous avez des idées à soumettre ... ce sont vos interlocuteurs !

Travaux, Adaptations, Investissements...

Comme chaque année, la commune a entrepris des travaux et a effectué des achats pour assurer un bon fonctionnement à nos équipements collectifs et maintenir une qualité à notre cadre de vie. **Mais en 2020, il a fallu aussi intégrer les consignes sanitaires liées à la COVID 19 : achat de matériaux et de fournitures diverses, adaptations et aménagements successifs à l'école, au camping, à la salle communale ...** Merci à tous ceux qui ont aidé l'équipe municipale à agir rapidement afin de protéger au mieux la santé de tous.

Mairie

Evolution de l'équipement informatique, restauration de trois registres des archives communales, mise aux normes des jeux enfants (sur la place et au camping), achat d'un escabeau sécurisé et d'un transpalette élévateur, achat d'une sono, d'une estrade et de racks pour le rangement du matériel des associations

Salle communale

Remise aux normes de l'éclairage des sorties de secours, achat de vaisselle

Ecole

Travaux sur la VMC, la chaufferie et l'équipement téléphonique, évolution de l'équipement bureautique, achat d'un tableau blanc

Camping

Travaux de charpente, pose de panneaux PVC, remise aux normes électriques, changement de bornes d'éclairage, remplacement de mitigeur, achat d'une nouvelle machine à laver

Voirie

Entretien des voies communales par Eurovia et des chemins par l'entreprise Tabouret (La Tranclière), achat de panneaux indicateurs, travaux de réaménagement du local des pompes (sur la place et au camping) suite à la reprise de la gestion de l'eau par le Syndicat des eaux AVR (toiture réalisée par l'entreprise ERCM de Chalix, pignons et crépissage des murs réalisés par la commune)

Forêt communale

Prolongement de la route forestière des « Feuilles rouges » et amélioration de la desserte du massif de Saint Valérien (travaux en cours), abattage et débardage de bois communal (bois de chauffage)

Source de la Reyssouze

Travaux de terrassement avec création de deux paliers surplombant la source, accessibles par une rampe piétonne ou un escalier de pierre, nettoyage et mise en évidence de la paroi rocheuse, engazonnement, ... afin de mettre en valeur le site

Chapelle Saint-Valérien

Réfection des vitraux de la baie axiale du chœur et de la baie latérale par l'Art du Vitrail, avec l'appui financier des Amis de la Saint-Valérien et de la Sauvegarde de Saint-Vincent, changement de la cellule d'éclairage de la chapelle





Le site www.journans.fr regroupe une mine d'informations. Le savez-vous ? Le connaissez-vous ?

Consultez-le régulièrement pour être informé sur l'actualité du village, les événements à venir et les publications récentes. Un menu intuitif vous permet de naviguer entre les différentes pages et ainsi, mieux connaître Journans, la vie municipale, la vie culturelle et associative... C'est aussi un guide pratique pour les visiteurs et les habitants : vie quotidienne, aide aux démarches, services à proximité. Le formulaire de contact permet de déposer des messages.

Projets



Le conseil municipal travaille à l'élaboration d'un plan global de mise en valeur du fleurissement en lien avec le bâti, le patrimoine et l'environnement naturel. L'objectif est de privilégier les plantes pérennes et les fleurs champêtres qui favorisent la biodiversité et limitent l'arrosage. La mise en œuvre se fera par étapes.

Il est à noter que le village est aussi embelli par les habitants qui prennent soin à végétaliser et fleurir les maisons, les jardins et les rues, apportant ainsi couleurs et douceur au décor de pierre. Merci à tous !

Réseaux

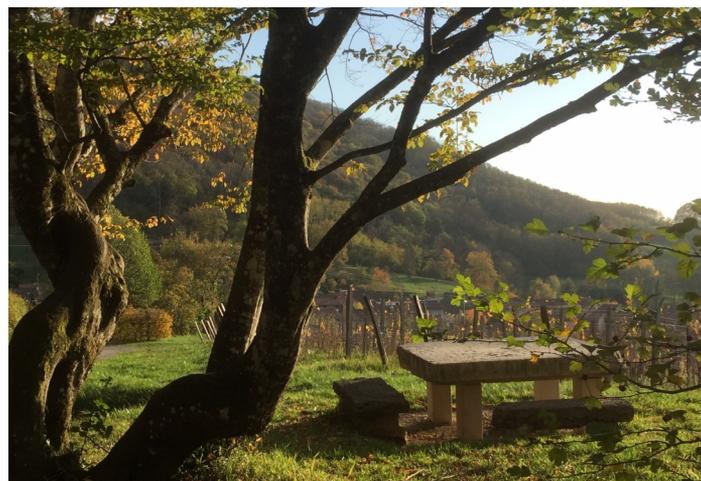
Est prévu en 2021, rue Neuve, rue des Anciens Combattants et rue de l'Eglise, le renforcement du réseau d'eau potable (travaux pilotés par le Syndicat d'eaux Ain Veyre Revermont). Le renouvellement des canalisations d'assainissement et des eaux pluviales (travaux pilotés par la Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg) est également à l'étude.

Fibre

Une étude est en cours avec le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-communication de l'Ain, et une entreprise spécialisée (CIRCET France), afin de faire un état des lieux et d'établir le programme de déploiement.

Stationnement

Le parking de la place étant parfois saturé et le non-respect des règles de stationnement pouvant gêner le passage du bus scolaire, il a été décidé d'aménager un nouveau parking d'une quinzaine de places, en face de la salle communale (côté lotissement). L'accès se fera par la rue du Moulin.



Le camping ... toujours aussi apprécié !

Paroles de campeurs :

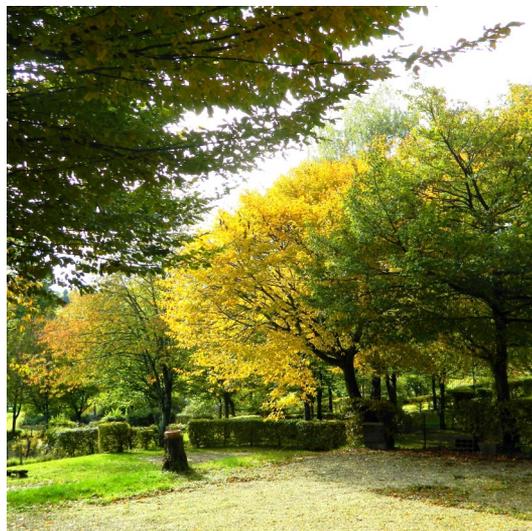
« Mr le Maire, Mmes et Mrs les conseillers municipaux, nous avons séjourné fin août dans votre camping municipal et nous en avons été ravis... et ce pour plusieurs raisons :

- * La paisibilité du lieu,
- * Le cadre avec cette succession de terrasses ouvertes sur la reculée et son village,
- * L'équipement et le soin apporté régulièrement à l'entretien,
- * L'accueil souriant de sa gestionnaire qui est, par ailleurs, une bonne ambassadrice du territoire...

Pour toutes ces raisons, nous vous encourageons à préserver cette offre rare et nous ne manquerons pas de faire connaître cette excellente adresse à nos contacts !

Bien cordialement à vous et à votre "ambassadrice" ! »

Michel D... et Marie-José G...



Malgré un contexte difficile, le bilan financier de la saison est positif.

La commission municipale a identifié des petits travaux et aménagements à réaliser pour la saison prochaine. L'aire de jeux a été contrôlée et les observations faites ont été prises en compte (exemple : la balançoire qui ne respectait pas les normes en vigueur, a été retirée).

Le règlement intérieur a été revu et les tarifs ajustés et simplifiés.

DEPENSES FONCTIONNEMENT	
Personnel	3 850,36 €
Eau	400,06 €
Electricité et gaz	598,36 €
Publicité et accueil	6,75 €
Achats divers	855,64 €
Maintenance citerne + vérification des installations	222,63 €
Entretien bâtiment	1 512,33 €
TOTAL DEPENSES :	7 446,13 €
RECETTES	7 666,74 €
RESULTAT	220,61 €

La clairière des petits lapins

Autrefois carrière de pierres qui a servi à la construction du village, puis lieu de pâture pour les chèvres, cet endroit est devenu, dans les années 2000, un site naturel d'escalade et de motricité pour les enfants. Si le mur d'escalade reste un endroit réservé aux groupes accompagnés de moniteurs agréés (ouvert aux écoles et aux centres de loisirs), l'aire de jeux est accessible à tous les enfants accompagnés d'un adulte.



L'année 2020 avait pourtant bien commencé : nous redémarrions avec une équipe renforcée. Nous sommes désormais six à assurer les permanences et l'animation de la bibliothèque. Nous avons plein de projets : apéros-lecture le samedi matin, raconte-tapis pour les petits, rencontre avec un écrivain, spectacle de marionnettes pour les enfants, etc. Mais adieu veau, vache, cochon, couvée, la Covid19 nous a coupé l'herbe sous le pied. Le 17 mars, le premier confinement nous a obligés à fermer les portes. Nous avons pu rouvrir le 30 mai en proposant aux lecteurs des sacs-surprise. Nous préparions à l'avance des sacs avec cinq livres ou BD ou albums. Les lecteurs emportaient le sac et découvraient les livres chez eux. Ils rapportaient ensuite le sac complet et nous le gardions dans une caisse pendant deux semaines avant de remettre les livres dans les rayons. La formule a bien plu et nous y avons encore fait appel cet automne, après que la bibliothèque a de nouveau été obligée de fermer, le 31 octobre.

Si nous avons dû renoncer à toutes les animations que nous avons prévues, une accalmie au cœur de l'été nous a autorisés à organiser la 3^e édition de notre vide-greniers (voir page 24) qui a été un vrai succès.

La bibliothèque



Nouveautés

En ce qui concerne les achats de livres, nous avons eu la chance de pouvoir faire nos achats le dernier jour d'ouverture des librairies. Nous les avons équipés et couverts pendant la fermeture pour les mettre à la disposition de nos lecteurs le plus vite possible.

Nous avons acheté romans et BD et fait un choix le plus large possible. Entre ces achats et les ouvrages que nous réservons à la bibliothèque départementale, il est certain que vous trouverez votre bonheur.

Nous avons également acquis les livres pour enfants d'une auteure locale, Nadine Debortolis : *La maison aux 36 clefs*, un roman policier pour les 9-12 ans et les *Histoires à dormir debout* - 5 tomes



Une équipe motivée

Tous les bénévoles de la bibliothèque sont à votre disposition pour vous conseiller et partager leurs coups de cœur. La diversité de leurs goûts et de leurs préférences vous assure un choix éclectique : l'un est plus roman, l'autre plus polar ; l'une aime la peinture, l'autre les bandes dessinées ; certains sont branchés science-fiction et fantasy, d'autres détestent ça ; d'autres, après avoir lu *L'Arbre-monde* de Richard Powers ont fait le plein de livres sur la forêt. N'hésitez pas à nous faire part de vos goûts, de vos envies, de vos idées, de vos propositions.

Pour toutes celles et ceux qui auraient des difficultés à se déplacer, momentanées ou non, nous assurons le portage des livres à domicile.

En pratique :

La bibliothèque est ouverte :
Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30

En juillet et août uniquement le samedi. Fermeture pendant les vacances de Noël.

Réservations

Nous n'avons pas le livre que vous souhaitez ? Réservez-le ! La navette passe tous les 15 jours.

L'équipe

Daniel Bertholet, Marie-Christine Billon, Sylvie Charvet, Françoise Daniel, Simon Defives, Dominique Macquart

Élues déléguées : Nadine Lacourtblaise et Dominique Mortier

Une année très particulière !

A l'école, l'année scolaire 2019-2020 a également été perturbée par la COVID 19 qui a conduit les enseignants et les personnels municipaux à adapter le fonctionnement.

En mars et avril, les enfants ont fait classe à domicile (période de confinement). Entre le télétravail des parents et les temps d'apprentissage, il a été difficile pour tous de trouver la bonne organisation.

En mai et juin, un protocole a permis pour certains élèves de retrouver leur école. Les règles et les salles de classe ont été modifiées pour respecter le protocole. Un partenariat entre mairie, enseignants et délégués des parents d'élèves a permis à tous d'être plus sereins lors de cette reprise.

Fin juin, par l'allègement des règles, les élèves ont pu retrouver leur école et leur classe « presque normale ».



Les élèves de CM2 ont reçu leur dictionnaire offert par la municipalité pour leur rentrée au collège.

36 élèves ont repris en septembre les chemins de l'école ou l'ont découverte pour trois d'entre eux.

Tous sont heureux de se retrouver.



Vie scolaire

L'équipe pédagogique n'a pas changé cette année:

- ◆ Gaëlle Carpentier (directrice) a en charge la classe de maternelle/CP (soit 3 PS, 5 MS, 6 GS, 3 CP)
- ◆ Fabien Prosper et Lucie Morel (le lundi) ont en charge la classe de CE/CM (soit 6 CE1, 3 CE2, 4 CM1, 6 CM2)
- ◆ Fabienne Antoine (ATSEM, restauration, nettoyage et garderie), Laura Sarron (restauration, nettoyage et garderie)

Durant les mois de novembre et décembre, une stagiaire CAP Petite Enfance est accueillie dans la classe de maternelle.

Une intervenante, Fanny Baldassarre, vient dans les classes pour faire découvrir la musique le mardi après-midi.



La compagnie des sapeurs-pompiers

Pour tous, 2020 a été marquée par la COVID 19. Souhaitons donc tout d'abord un bon rétablissement à celles et ceux qui ont été touchés par le virus.

Notre centre a lui aussi été impacté. Une nouvelle organisation a été mise en place par le Centre de Secours Principal de Bourg. Nous ne pouvions pas intervenir lors de la période du confinement. Puis à la suite de nouvelles directives, un nombre limité de personnel pouvait se rendre sur une intervention. En respectant les consignes adaptées au virus, personne n'a été contaminé. Nous avons pu maintenir une partie de nos recyclages et manœuvres pour rester opérationnels.



Manœuvre à l'école de Journans avec le CIS du Suran

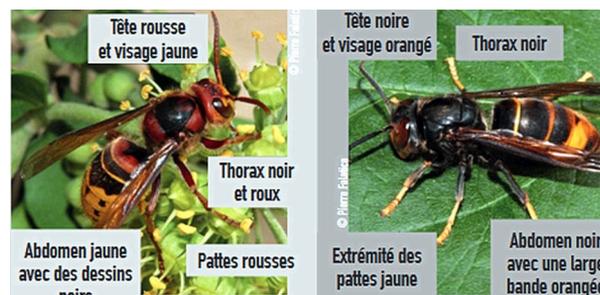
Cette année 2020 a vraiment été particulière.

Jusqu'au mois de juillet, nous n'avons pas été confrontés aux nids de guêpes et autres congénères. Par contre, sur juillet et août, 2020 a été une de nos plus grosses années pour les interventions de ce type. Allez savoir pourquoi. Allant parfois jusqu'à faire trois nids dans une même soirée et ce, trois fois dans une semaine ... du jamais vu !

On peut dire que l'année 2020 nous aura piqués au vif !

Au cours de cette période, les sapeurs-pompiers du centre ont fait de gros efforts pour pouvoir répondre présents quand il le fallait et je les en remercie.

Je profite de cette tribune pour vous montrer la différence entre un frelon européen et un frelon asiatique



Frelon européen

Frelon asiatique

En présence d'un nid de frelons asiatiques, il est conseillé que vous n'interveniez pas pour le détruire. En effet, il faut du matériel spécifique pour intervenir et nous devons déclarer ce nid à un centre dédié au recensement de ces insectes.

Pour ce qui est des guêpes ou autres congénères, si la grosseur du nid et le lieu le permettent, une bombe du commerce qui projette à plusieurs mètres, fait très bien l'affaire.

Cette année, les municipalités ont investi dans du renouvellement de matériel et des vêtements qui s'usent ou se détériorent en intervention. Je les en remercie.

L'année passée, nous vous avons présenté des nouvelles recrues. Malheureusement, les années se suivent et ne se ressemblent pas. Nous déplorons le départ de trois sapeurs-pompiers : départs pour raison professionnelle ou déménagement de la commune.

Notre effectif est actuellement de treize personnes, et on se rend compte qu'il est difficile de conserver un effectif supérieur.

J'invite les personnes de bonne volonté, qui souhaitent accorder du temps aux autres, à venir nous rejoindre.

Jardiner ... c'est bien pour la biodiversité !

Les jardins sont nombreux à Journans. On y cultive des légumes, on y plante des fleurs, on y installe parfois quelques volatiles. Mais rien n'est laissé au hasard ! La structuration, le choix et l'association des végétaux, la façon de planter... chacun a sa propre méthode et, à écouter les jardiniers, tous sont persuadés d'avoir la meilleure technique !

Permaculture, paillage, traitement naturel... les essais, les échanges et les conseils se multiplient et alimentent bon nombre de conversations le long des sentiers et des rues du village. Force est de constater que l'ensemble est réussi : souvent atypique, parfois artistique et ... toujours remarqué par les visiteurs.



« Cultiver un potager, ce n'est pas seulement produire ses légumes, c'est apprendre à s'émerveiller du mystère de la vie » Pierre Rabhi



Merci à tous les jardiniers, expérimentés ou "en herbe", qui contribuent à embellir notre village ! Et si vous avez envie de créer un jardin, adressez-vous à la mairie qui vous aidera à trouver un terrain. Il y a d'anciens potagers qui ne demandent qu'à reprendre vie ! Vous pourrez bien sûr bénéficier des conseils des nombreux jardiniers. A vous ensuite d'expérimenter et de créer votre propre style !

A m'asseoir sur un banc ...



« S'arrêter un instant en passant, se laisser aller et s'asseoir sur ce banc. Laisser taire en nous toute agitation ; savourer le présent, oh que c'est bon !

Respirer, goûter, sentir et écouter, être là sur ce banc, pour se ressourcer. Il n'y a rien à gagner en tout cas pas d'argent, mais un vrai plaisir de croiser les gens.

Un regard, un sourire, un mot à ceux qui passent, vous verrez, jamais on ne s'en lasse.

Profitez, osez, allez, asseyez-vous, pas de honte à vouloir se poser un p'tit coup.

Vivre tout simplement nous met en émoi, le banc du village vous accueille avec joie ! »

Le banc du village, fabriqué par Pierrot avec des matériaux de récupération et ... de l'huile de coude !
Retrouvez-le ... quelque part dans les rues du village.

« Une forêt non entretenue est dangereuse pour le public et pour elle-même. »

La forêt communale est gérée depuis 1892 par le Service des Eaux et Forêts, devenu Office National des Forêts (ONF) en 1964, avec comme objectif, d'en assurer sa vitalité, sa pérennité et sa rentabilité.

Samedi 17 octobre, Mr Pivot de l'ONF a emmené l'équipe municipale en forêt afin de faire un point de situation et de présenter les perspectives d'évolution.



Quelles sont les grandes fonctions de la forêt ?



La forêt est

- * un apport économique pour la commune et ses habitants avec la production du bois,
- * une contribution environnementale avec la protection de la biodiversité et la sauvegarde d'une réserve de carbone,
- * une fonction sociale en mettant à disposition des paysages ressourçant et des espaces attractifs pour la promenade, le sport et la détente,
- * une protection contre les risques naturels en stabilisant les sols et en contribuant ainsi à garantir la sécurité des personnes et des biens.

L'entretien de la forêt est essentiel, tout comme il est essentiel de disposer d'une bonne diversité des espèces qui la composent. Avec l'évolution climatique, il faut faire évoluer la forêt et y intégrer des arbres qui supporteront mieux le nouveau contexte : le hêtre est menacé, alors que le mélèze, le cèdre, le robinier et l'acacia s'adapteront mieux.

Comment travaille l'ONF dans notre forêt ?

En 2016, la forêt communale a été divisée en douze parcelles. Ne sont exploités, chaque année, que certains arbres désignés par l'ONF et ceci, sans mettre la parcelle « à blanc » (auparavant les parcelles étaient entièrement déboisées ce qui engendrait une mise en lumière brutale produisant des arbres de mauvaise qualité).

La forêt est gérée dorénavant « en futaies irrégulières » et elle est affectée prioritairement à la production ligneuse, tout en veillant à assurer sa fonction écologique et sa fonction sociale. Futaie et taillis sont marqués en même temps, le taillis étant exploité avant les grumes.

L'exploitation du bois est une source de recettes pour la commune, elle permet notamment de financer l'entretien de la forêt. Selon l'espèce et la qualité des arbres, le bois est destiné à la production de bûches pour le chauffage, de piquets de deux mètres (acacia), de billons de quatre mètres (Douglas) et de bois d'œuvre.

Les demandes et commandes changent avec l'évolution de la consommation : à titre d'exemple, le merisier autrefois considéré comme un bois « précieux » est aujourd'hui peu recherché.

La forêt de Journans, d'une superficie de 47,61 ha, a une capacité productive de 4m³/hectare/an. Elle est difficile à exploiter en raison du terrain pentu.

En 2010, des chemins d'accès ont été aménagés avec création de place de dépôt pour le bois coupé et de place de retournement pour les engins. Mais l'accessibilité était insuffisante pour les grumiers.

En 2018, un deuxième site d'exploitation a été créé en limite de Saint Martin du Mont, dans le prolongement de la route forestière des Feuilles rouges.



Quels sont les travaux prévus ?

La piste empruntée par les engins sera renforcée afin que leur passage ne recrée pas des ornières telles qu'on en a vues ce printemps. Depuis mai, la piste a été améliorée et elle est redevenue nettement plus praticable !



En vous promenant en forêt, vous constaterez que d'autres chemins ont été aménagés : ils permettent de canaliser le passage des engins et d'éviter le tassement des sols, en réservant des zones d'une largeur de quatre mètres sur lesquelles on ne laisse pas croître de gros arbres.



Des travaux d'amélioration sont également prévus sur la desserte forestière du massif de Saint Valérien : transformation de la piste en route forestière sur 830 mètres et création d'un espace de dépôt et de retournement.

Enfin, n'oublions pas que si certains espaces peuvent paraître peu esthétiques aux promeneurs, ils ont été créés pour pouvoir exploiter et protéger la forêt.

De même, les entassements de branches et de souches laissés sur place sont essentiels pour l'écosystème de la forêt.



« Il y a dans la forêt des bruits qui ressemblent à des paroles » Jean Giono

Un café, une histoire !

Brèves de comptoir



L'attachement des habitants au café du village n'est pas récent. Le bistro fait partie de la vie du village depuis des décennies et il s'est inscrit dans son histoire.

Au cours du temps, différents lieux ont servi de débit de boissons.

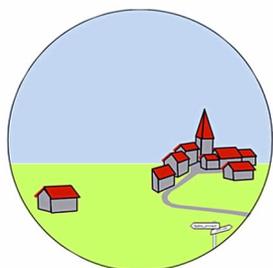
Ce n'est qu'au début du siècle dernier que le café a été installé à son emplacement actuel par Philippe Berger, grand-père de Jean-Paul Odet. Jusqu'au début des années 1970, le café a été exploité par la famille Odet. A l'époque, ce n'était pas tous les jours un « restaurant », mais Mme Odet cuisinait souvent la traditionnelle tête de veau ainsi que les écrevisses pêchées à Chalix par les jeunes du village. Jusqu'au milieu des années 1980, ce fut également une épicerie, un dépôt de gaz et le seul débit de tabac des environs : il n'y en avait même pas à Tossiat ! C'était également là que se trouvait le seul téléphone du village. Par la suite, cinq propriétaires se sont succédé. Ils ont développé la restauration mais l'épicerie, située à l'emplacement actuel de la cuisine, a disparu. En 2007, Bruno et Maxime ont donné un nouvel essor à l'établissement avec la création d'une vaste terrasse, grâce à l'autorisation d'occupation temporaire du domaine public accordée par la municipalité. Ce nouvel espace avait permis d'augmenter la capacité du restaurant. Depuis 2018, le bar-restaurant était en vente.

La nouvelle équipe municipale, soutenue par un collectif d'habitants, s'est mobilisée afin de trouver une solution pour sauver ce lieu, dernier commerce du village et lieu attractif favorisant les échanges et la convivialité entre les habitants. La commune, ne disposant pas des ressources financières nécessaires au rachat du café, a transféré son droit de préemption à l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF). Un portage financier, élaboré entre l'EPF et la commune, a permis d'acquérir le bien immobilier. La vente a été effectuée le 30 septembre 2020 et, ce même jour, la commune a racheté la licence IV aux anciens propriétaires. Une possibilité de reprise de la propriété par la Communauté d'Agglomération du Grand Bassin de Bourg-en-Bresse est envisagée.

Dans l'immédiat, un dossier d'appel à candidature a été élaboré par l'équipe municipale en vue de rechercher et sélectionner le futur exploitant, avec la volonté de faire revivre notre café-restaurant dès que les travaux nécessaires à sa réfection et à la vérification des normes seront effectués. Ouverture au printemps 2022 ?



Mon village bouge



Mon village bouge

Depuis le début de l'année 2020, dix villages* de la périphérie de Bourg-en-Bresse travaillent ensemble à promouvoir une mobilité sobre. Il s'agit d'amener les habitants à se déplacer autrement qu'en auto-solo. Chaque village lance ou renforce quelques actions simples, par exemple pour venir à l'école à vélo, utiliser les transports publics, trouver des covoitureurs, grouper les courses, prêter et emprunter des voitures, etc.

Echanges inter-villages

Dans chaque village, la municipalité a désigné un élu référent pour la mobilité et un ambassadeur citoyen**. Ils participent à des rencontres inter-villages trimestrielles afin d'échanger sur leurs idées, promouvoir des actions dans leurs villages et partager les retours d'expérience. La première de ces rencontres s'est tenue à Journans le mardi 7 juillet. Presque tous les villages avaient une double présence (élu/ambassadeur). On n'a jamais vu autant de vélos à une réunion en zone périurbaine !

Une initiative citoyenne

Cette initiative a été lancée par deux associations : AutosBus et Bourg Nature Environnement (BNE). Elle est coordonnée avec la Communauté d'agglomération (CA3B), autorité organisatrice de la mobilité.

Des actions et des réflexions - Voici les premières d'entre elles :

- **Communiquer et faire des animations** : fête du vélo, stand et journée de découverte à vélo, atelier de réparation de vélos...).
- **Partager les rues** : il s'agit de réduire la vitesse des voitures et d'assurer une bonne cohabitation de tous ceux qui utilisent la rue, quel que soit leur mode de déplacement.
- **Promouvoir le covoiturage** : organiser les outils de covoiturage et inciter les habitants à s'en servir.
- **Organiser les déplacements actifs vers l'école**

Les sujets ne manquent pas. Notre village a été un des pionniers avec « Pierre qui roule », il ne nous reste plus qu'à poursuivre sur cette dynamique.

* Les dix villages : Bresse Vallons (Etrez et Cras) , Courmangoux, Confrançon, Jasseron, Journans, Lent, Nivigne et Suran (Chavannes et Germagnat), Simandre sur Suran, Val Revermont (Treffort, Cuisiat et Pressiat)

** Pour Journans , élu référent : Georges Puvillan, ambassadeur citoyen : Pierre Bertin

Ecole de musique communautaire Bresse Dombes Revermont

140 élèves inscrits pour la saison 2020 /2021 (soit 113 familles)

12 professeurs, 1 coordinatrice pédagogique

Des pratiques individuelles et collectives

Des cours assurés sur les différentes communes

Pour plus d'infos, consultez le site internet de l'Ecole de musique BDR



Tél : 06 70 01 96 52

Tél fixe : 04.74.42.65.03

(lundi et mardi de 9h00 à 16h00,
mercredi de 13h00 à 17h00)

A Journans, un atelier vocal

animé par Hélène Peronnet a lieu à la salle communale, le mercredi de 19h30 à 22h, toutes les trois semaines environ. Renseignements en mairie



« Explorer et jouer avec sa voix, découvrir différentes couleurs de voix, détendre son corps, improviser, partager la joie de chanter des musiques du monde et des chants polyphoniques, etc.»

Le Sou des écoles existe depuis 1949

Cette association n'a pas son pareil dans le paysage associatif français. Elle est au cœur de la vie des villages et son action « quotidienne » bénéficie à tous les enfants qui fréquentent l'école. Elle demande un engagement important dans l'accomplissement des tâches par les bénévoles.

L'année scolaire 2019-2020 a été marquée par de grands moments de bonheur avec la création du marché de Noël. L'investissement des parents, des enseignants et de la mairie a permis de créer un instant magique pour introduire les fêtes de fin d'année. La venue de producteurs et d'artistes du village et des alentours, VOTRE venue, vous habitants de Journans, ont fait de cet événement une réussite.

L'année a été compliquée à cause de la COVID 19 et du confinement. Malgré cela, nous avons pu être bénéficiaires ! Le confinement a vu renforcer la solidarité entre les parents, avec des partages de challenge, des échanges de jeux ou encore de recettes via les réseaux sociaux et même du troc de vêtements ! Il est toujours bon de se remémorer le meilleur dans la difficulté...

Ce début d'année 2020-2021 nous a amenés à réfléchir au sens de notre rôle dans l'école, dans le village. L'équipe du bureau a été modifiée au mois d'octobre avec la démission du président et du vice-président. Nous remercions chaleureusement Alexandre Capel et Olivier Guyonnet pour leur investissement et comptons toujours sur leur présence et leur savoir-faire !



Un nouveau bureau :

Présidente : Magalie VIALARD
Vice-Présidente : Gladys DEFIVES
Trésorier : Jean-Pascal LECOT
Secrétaire : Lucie CANDOTTO
Vice-secrétaire : Sandra VERNOUX



Pour l'année 2021, la nouvelle équipe a beaucoup d'idées. Nous avons établi un agenda prévisionnel de manifestations avec le carnaval, l'Escapade et une fête de fin d'année, voire une sortie parents-enfants.

Nous espérons aussi œuvrer avec les enseignants, notamment dans la réalisation d'une fresque.

Les projets ne manquent donc pas ! Cependant, il faut être lucide et avoir à l'esprit que la situation sanitaire aura un fort impact sur l'aboutissement de ceux-ci... Mais qu'à cela ne tienne, nous réfléchissons aussi à comment rebondir. Nous avons à cœur de mettre des étoiles dans les yeux de nos enfants, de satisfaire au mieux les parents et les enseignants. C'est notre challenge !

Aussi, chers habitants de Journans, nous avons besoin de vous ! Vos mobilisations comme pour l'Escapade (merci les signaleurs), vos aides matérielles (merci « Pierre qui prête ») sont précieuses. Nous vous invitons à surveiller vos boîtes aux lettres pour répondre à nos manifestations.

Le Sou, c'est d'abord pour les enfants de l'école mais c'est aussi un lieu de rencontre entre parents et habitants du village. Pour que l'aventure continue ...

AGENDA 2021 :

Petit dej : 23 janvier
Carnaval : 28 février
Fête de fin d'année : 26 juin
Vente de tartes : 16 octobre
Marché de Noël : 10 décembre

La Batucada



De Rio à Journans, il n'y a qu'un pas... de Samba !

Répique ou Tamborim ? Agogo ou Surdo ? Ce ne sont pas de drôles de noms d'oiseaux, mais les instruments de percussion qui composent la BATUCADA. Et cette musique-là donne des ailes, elle est empreinte de chaleur et invite à danser !

En 2015, plusieurs parents de l'école de Journans se sont initiés pour accompagner en musique le Carnaval des enfants. Puis le silence est revenu. C'est depuis septembre 2019, sous la baguette et le sifflet de Simon Defives, « chef d'orchestre » de cet ensemble de percussions brésiliennes, que de nouveaux parents se réunissent régulièrement pour faire vibrer les peaux jusqu'à accompagner de façon endiablée le Carnaval du Sou des écoles de Journans le 23 février 2020 !

Après le silence du confinement, d'autres habitants ont rejoint la bande. Vous nous avez peut-être déjà entendus à la salle des fêtes, au camping ou à la source de la Reyssouze ?

Mais qui sont ces *Trikatoomeurs* ? Juste un groupe d'habitants désireux de passer du bon temps ensemble, en musique. Pas besoin d'être musicien car il ne s'agit que de rythmes simples qui s'accordent les uns aux autres. Les répétitions ont lieu le vendredi soir, environ toutes les trois semaines, à la salle des fêtes ou en extérieur.

Si vous organisez des manifestations à destination de la population, faites appel à la BATUCADA, elle y mettra « le feu »! Elle est particulièrement adaptée en défilé mais peut tout aussi bien jouer en statique.



Prochain rendez-vous : le CARNAVAL de Journans le 28 février 2021. Piou Piou !

Pour tout renseignement, contactez Simon Defives : les2fives@laposte.net

La Vigneronne se réveille !



La batterie-fanfare locale La Vigneronne, créée en décembre 1951, a pendant de nombreuses années animé les cérémonies locales. La société de musique a compté jusqu'à une trentaine de musiciens. Mais, en septembre 2006, elle a dû être mise en sommeil faute de musiciens.

C'est sous l'impulsion de quatre jeunes musiciens en herbe que le réveil de la Vigneronne s'est produit en septembre dernier. En effet, depuis l'été 2019, ils répètent ensemble chez l'un d'eux et font même quelques représentations, notamment pour leur fête de quartier.

Forts de motivation et de ténacité, ils parcourent le village et les alentours en quête d'anciens de La Vigneronne. C'est ainsi qu'une première réunion d'information a pu avoir lieu le 19 septembre 2020.

La première répétition s'est déroulée le 24 septembre : la dizaine de musiciens présents était surprise par la qualité de cette répétition (certains musiciens n'avaient pas repris leur instrument depuis une vingtaine d'années).

La Vigneronne est relancée !

Dans un premier temps, La Vigneronne souhaite animer les cérémonies officielles. Puis elle espère pouvoir mettre en place quelques nouveaux morceaux. **C'est pourquoi tous les mélomanes sont les bienvenus.**

Contact : Jonathan Grosbois

L'Association culturelle

Cette association a pour but de mettre en œuvre et de soutenir les actions culturelles à Journans. Sa structuration en sections permet d'organiser des activités pérennes, de fournir un cadre juridique pour des manifestations ponctuelles ou de promouvoir des événements organisés par d'autres acteurs sur la commune ou aux alentours.

Elle abrite actuellement l'organisation de la biennale des Journandises et l'animation de l'Atelier du 3ème art. A titre d'exemple, en 2018, elle a servi de support pour les organisateurs du festival « Journ'enfolk ». N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets artistiques ou culturels. **Contact : Christian Geray**

Les Journandises 2021

**13ème édition des Journandises,
les 22, 23, 24 octobre 2021**

**Une édition spéciale dans le cadre de la Biennale
Hors Normes de Lyon qui valorise l'art singulier
et les artistes hors des circuits traditionnels de l'art,
et avec pour thème :
« C'est pour cela qu'on aime les libellules ! »**

Cette nouvelle édition, en réponse au succès de l'édition hivernale, aura lieu sur trois jours à l'automne 2021, avec une partie en nocturne pour continuer à surprendre et séduire.

L'édition 2021 se caractérise par l'organisation de plusieurs événements artistiques en amont du week-end des Journandises sur le territoire de la Communauté d'agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (expositions et ateliers).

Un comité des artistes sous la conduite de Jean Branciard, artiste hors normes et commissaire artistique de cette édition, a déjà sélectionné plus d'une vingtaine d'artistes reconnus pour la qualité et la diversité de leurs créations ou installations. Elles seront présentées chez les habitants et dans des lieux insolites du village.

Un accent particulier est porté cette année sur le public scolaire qui bénéficiera de visites commentées des différentes expositions et d'ateliers conduits par des artistes. Les ateliers proposés à l'école de Journans seront animés par Jean Branciard et entièrement financés par les Journandises.

La mise en scène du village a été confiée à Karine Chantelat, artiste plasticienne qui a conçu le décor « Papier d'hiver » des Journandises 2017. Elle assurera la création du décor du village, l'animation d'ateliers avec les bénévoles et les habitants pour le réaliser, et la coordination d'une œuvre collective « hors normes » avec les habitants de Journans. Le Comité d'organisation des Journandises compte sur votre implication à nos côtés, pour faire de cette 13^e édition, une édition inoubliable !

Pour suivre le projet, consultez le site internet www.journandises.com et notre page Facebook.



*Journandises 2019, Source de la Reyssouze : sculpture textile
Karine Chantelat, flûtes Estelle Genet, Armelle Evieux*



*« La légende des Flottins » à Evian en décembre 2019,
une fabuleuse journée offerte aux bénévoles des Journandises*

L'Atelier du 3ème Art



Être ensemble, partager la même passion

Cette année, bien particulière, nous a fait prendre conscience de l'importance qu'a notre groupe pour chacun de nous. Nous avons besoin de ces liens amicaux. Le regard de « l'autre » sur ce que nous réalisons apporte beaucoup et nous permet d'avancer sans pour autant influencer sur notre approche personnelle de la peinture.

Lily, nouvelle venue, et sa peinture abstraite, Micheline avec sa technique des pastels secs travaillés dans le mouillé... nous ouvrent de nouveaux horizons.

L'année 2021 nous permettra, par une exposition ou la réalisation des menus du repas des aînés, de montrer nos dernières réalisations.

Contact : Françoise Daniel

Expression artistique avec la Table des matières !



Le fonctionnement resserré de cette année a mis l'atelier terre au cœur de l'association. Avec 43 adhérents, les résultats sont très satisfaisants.



Malgré la Covid et la fermeture durant deux mois au printemps, l'atelier terre enregistre une progression cette année. 107 séances d'une demi-journée ont eu lieu nécessitant plus de 400 kg de terre !

La réouverture de l'atelier le 11 juin s'est faite dans les conditions sanitaires exigées, soit une limitation de quatre à cinq personnes par séance. Cela a apporté plus de confort, apprécié autant par les participants que pour l'animation. Ce sentiment partagé a conduit à poursuivre la même qualité d'accueil depuis la rentrée.

La Table des matières allie à la fois exigence créative et réponse aux besoins d'expression des participants. **Les inscriptions ont lieu toute l'année.** Les participants choisissent un forfait parmi plusieurs options (3 ou 10 ou 20 séances) et piochent « à la carte » dans le calendrier des cours fixés habituellement en fin de semaine, les jeudi, vendredi ou encore samedi matin.

Contact : 06 10 30 97 89 - Atelier : 125, rue Neuve - www.latabledesmatieres.fr

Amis de St-Valérien - Sauvegarde de St-Vincent

Cliché André Tonnelier



Cliché Vinval



Cliché Eric Stelma



12 juin 2020... Le vitrail du chœur de la chapelle Saint-Valérien est de retour (ainsi qu'une des « vitreries » du mur sud) ! Rénové par l'atelier *Art du vitrail*, réparé, si lumineux, tout comme les habitants de Journans ont dû le voir en 1974 pour la première fois. Six ans en effet après les grands travaux de rénovation à l'intérieur de la chapelle, le conseil avait demandé à Pierre Darnis, maître-verrier de Bourg, de présenter un projet de vitrail et un devis. Une fois celui-ci choisi, *Les amis de St-Valérien* avaient fait « une quête exceptionnelle » et pu payer 30 % de la facture. En 2019, la nouvelle version des *Amis de St-Val.* ainsi que la *Sauvegarde de St-Vincent*, trouvèrent excellente l'initiative de la municipalité qui souhaitait restaurer ce vitrail très abîmé. Ils proposèrent donc de faire des recherches dans les archives, tenter de retrouver le maître-verrier, et contribuer financièrement à la restauration du vitrail, dans la continuité de leurs activités de protection et valorisation du patrimoine. C'est à présent chose faite, et nous sommes vraiment particulièrement heureux du résultat.

Le résultat ? Outre le retour du vitrail, une masse d'archives, des rencontres, en particulier celle de Pierre Darnis, qui finit par retrouver la maquette qu'il avait proposée il y a quarante-cinq ans, une connaissance plus fine de cette période de renouveau de l'art du vitrail pour lequel on parle d'« abstraction lyrique ». Nous projetons d'utiliser ultérieurement toute cette matière pour une exposition et la réalisation d'une brochure.

Il y eut aussi un jeune photographe qui vint passer plusieurs heures à la chapelle, le 9 juillet 2020, dès 5 heures du matin. 186 photos nous parvinrent gracieusement dans les jours qui suivirent. Et ce fut un éblouissement de découvrir les cheminements clandestins de la lumière colorée, projetée verticalement, puis allongée au sol, ou enveloppant l'autel. Merci à lui.

Merci enfin pour deux dons anonymes, pour le soutien de l'Art Sacré, du Père Antoine Desarbre, de tant de bonnes volontés, de toutes les aides diverses et de ... la patience de tous ceux à qui nous avons passé l'été dernier à parler de ce vitrail.

Ce vitrail qu'on peut désormais tous venir voir ! Les *Journées européennes du patrimoine* ont déjà permis d'ouvrir les portes de St Valérien (comme celles de St Vincent) toute la journée du 20 septembre 2020. Il est toujours possible de demander une visite, même pour 2 ou 3 personnes.

Les Amis de St-Valérien

L'année avait bien commencé avec la vente de plats à emporter, dimanche 26 janvier pour la St Vincent.

Mais la COVID 19 nous a ensuite contraint comme beaucoup d'associations, à annuler les autres manifestations prévues.

Nous n'avons ni pu faire la fête, les 5 et 6 septembre pour la célèbre Saint Valérien, ni honorer la vente de tartes qui impliquait des mesures sanitaires beaucoup trop strictes et la mise en danger de personnes vulnérables au sein de l'association.

La réfection du toit de la chaumière a, malgré tout, pu être effectuée au printemps par la société ERCM.

Notre assemblée générale a eu lieu le 15 novembre 2019. Mme Vernoux, présidente depuis plus de quinze ans, a annoncé sa démission au sein de ce poste. Malheureusement, personne ne s'étant précipité pour prendre la place, et pour ne pas suspendre l'activité de l'association, deux personnes ont été désignées comme co-présidentes en attendant que quelqu'un accepte la présidence.

LE NOUVEAU BUREAU :

- ◆ Co-Présidentes : Françoise et Sandra VERNOUX
- ◆ Trésorière : Véronique BAL
- ◆ Secrétaire : Denise DUPLAN
- ◆ Secrétaire-adjointe : Annie DE FILIPPIS

NOS RENDEZ-VOUS 2021 :

- ◆ Dimanche 24 janvier pour la Saint Vincent
- ◆ Week-end des 4 et 5 septembre pour la Saint Valérien.

Société de chasse



Si la covid-19 a mis à terre plusieurs loisirs, le nôtre lui est toujours intact ! En effet, deux semaines après l'ouverture générale de la chasse, la société de Journans a fait son ouverture, le 27 septembre.

Cette année, la société communale compte neuf membres à son actif, ce qui représente une pression de chasse plutôt faible. Sur le plan cynégétique, la société est autorisée à prélever quatre chevreuils sur la commune ainsi qu'un lièvre par chasseur. Quant au sanglier, considéré comme espèce nuisible, il n'est pas soumis à un plan de chasse, mais son prélèvement nécessite l'achat d'une bague, au prix de 36€.

Cela fait maintenant plusieurs années que les chasseurs s'efforcent de tenir une population de lapins de garenne stable. Par ailleurs, depuis trois ans et en collaboration avec la société de chasse de Tossiat, un projet d'introduction du faisan vénéré (espèce forestière) a été lancé. Les résultats de cette gestion sont encourageants pour l'avenir.

La vente de civier aura lieu le 16 janvier. Les chasseurs vous souhaitent une bonne année 2021. N'oubliez pas que la nature est à tout le monde, mais respectez-là, ainsi que le code de l'environnement !

Des nouvelles des conscrits ...

En cette année quelque peu bousculée, les conscrits de Journans-Tossiat n'ont pas encore eu la chance de passer dans vos maisons pour vous rencontrer.

En plus de vous vendre les traditionnelles brioches, nous aurons la lourde tâche d'apporter de la bonne humeur sur chaque palier. Pour ce faire, nous pouvons compter sur les nouveaux conscrits de l'année 2003, tous plus motivés les uns que les autres.

Dans le contexte où la situation sanitaire évoluerait de manière positive, les conscrits feront leur banquet le 6 mars 2021. Ils vous donnent également rendez-vous, comme chaque année le 14 juillet, pour la tête au canard, ainsi que le 21 août, pour un bal.



Nous sommes pressés de vous revoir et nous vous souhaitons une bonne année 2021.

Un nouveau bureau : Jonathan Grosbois, (président), Ronan Bonnet (secrétaire), Mathis Charnay (trésorier).



Amicale des donneurs de sang Tossiat-Journans

En 2019, 148 donneurs se sont présentés aux collectes de Tossiat dont 5 nouveaux.

Le don : un geste indispensable

L'amicale des donneurs de sang de Tossiat-Journans a pour but de promouvoir le don du sang et de sensibiliser la population aux besoins quotidiens des malades.

Des besoins au quotidien

Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers... les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Produits sanguins : les besoins ?

Il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.

Comment se passe le don de sang ?

On prélève de 420 à 480 ml de sang, en fonction du poids du donneur. L'acte lui-même dure 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien pré-don, puis le temps de repos et de collation qui suit le prélèvement, le don de sang prend environ 45 minutes. Il faut respecter un délai d'au moins huit semaines entre deux dons de sang total. Une femme peut donner son sang maximum quatre fois par an, un homme six fois par an.

Qui peut donner ?

Toute personne en bonne santé, âgée de 18 à 70 ans, ne faisant pas l'objet d'une mesure de protection légale (tutelle...) et reconnue apte à l'issue de l'entretien pré-don, peut donner son sang. Les donneurs de groupe O négatif (O-) sont particulièrement recherchés car leurs globules rouges peuvent être transfusés à tous les patients, mais les donneurs de tout groupe sanguin sont les bienvenus.

L'assemblée générale de l'association aura lieu le samedi 30 janvier à 18h00 à la salle des associations, ainsi que le repas des donneurs de sang et amicalistes.

Le thé dansant : l'amicale donne rendez-vous aux danseurs de Tossiat, Journans et des autres villages le **dimanche 28 février 2021**.

Collectes pour l'année 2021 :
mardi 23 février 2021 de 16h à 19h
mardi 15 juin 2021 de 16h à 19h
mardi 21 septembre de 16h à 19h
mardi 21 décembre de 16h à 19h

Vie associative

Le vide-greniers a fait le plein !



La 3^e édition du vide-greniers a bénéficié de circonstances inhabituelles et de la météo. Les contraintes sanitaires n'ont pas découragé les visiteurs qui sont venus très nombreux. Après deux mois d'enfermement et plusieurs semaines de restriction d'activités, les amateurs de chine étaient contents de retrouver les étals, de se promener dans le village, de paresser dans les chaises longues et de boire un verre dans la verdure. Il faut dire que le temps s'était mis de la partie : très beau, mais pas trop chaud ; juste ce qu'il fallait de vent... Et, malgré le port obligatoire du masque, le passage des mains au gel, l'ambiance était sympathique et chaleureuse.

Il faut remercier ici les organisateurs, les 81 exposants et tous les bénévoles qui ont permis de maintenir la manifestation et ont assuré son bon déroulement dans la joie et la bonne humeur. La buvette s'est retrouvée à court de pizzas et quiches dès 13 heures... Il a fallu refaire deux fois de la pâte à crêpes. Elle proposait des produits bio choisis chez des producteurs locaux et a fait en sorte d'éviter les contenants plastiques. L'unique incident, lié à un problème de stationnement, n'a pas gâché la fête, mais il nous incitera à prendre davantage de précautions concernant la circulation et les parkings lors de la prochaine édition que nous espérons en août 2022 et sans masques !!



Résultat : tout le monde était enchanté et la bibliothèque fait un bénéfice de 1 400 euros qui lui permettra de financer diverses animations, dès que la situation sanitaire le permettra.

Le saviez-vous ?

De nouvelles activités à la salle communale

Depuis la rentrée de septembre :

- ◆ Sophro - stretching le mardi soir et le mercredi matin
Contact : Marlène Hellouis 07 82 19 09 09
- ◆ Zumba et pilates le jeudi soir, country le vendredi matin
Fitness et danses en couple, certains dimanches
Contact : Sophie Gilardi 06 64 23 97 80

Une épicerie ambulante



Implantée à Saint-Just, cette épicerie itinérante sillonne les villages entre Bresse Dombes et Veyle. Elle propose les mêmes gammes de produits qu'une épicerie de proximité avec en plus un service de porte à porte et une livraison à domicile :

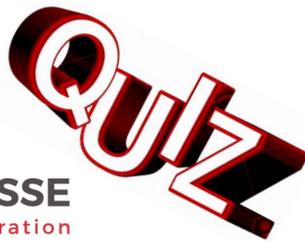
- ◆ Pas besoin de passer commande, achats au camion
- ◆ **Passage à Journans le mercredi matin**

Contact : 06 59 13 94 49 contact@epiceriegraindesel.fr

« Pierre qui roule »

Vous avez besoin de vous déplacer, de faire des courses ou des achats auprès de producteurs locaux, d'être aidé (conseil, prêt de matériel, coup de main)... ayez le réflexe « Pierre qui roule ». C'est un service d'entraide entre habitants de Journans. Pour en bénéficier, envoyez un courriel à contact@autosbus.fr. Si vous indiquez un n° tel portable, vous recevrez également les messages, en temps réel, dans l'application WhatsApp sur votre smartphone.

Et pour terminer ...



- ◆ Superficie : + ou - de 1 000 km² ?
- ◆ Population : + ou - de 100 000 habitants ?
- ◆ Nombre de communes : combien ?
- ◆ Connaissez-vous les pôles territoriaux ?
Dans quel pôle territorial est situé Journans ?

Cette communauté d'agglomération, appelée CA3B, est découpée en **4 pôles territoriaux**, assurant chacun des missions de proximité pour les élus, les associations et les habitants du territoire.

Le pôle territorial apporte des réponses à toute question relative à l'exercice des compétences CA3B (économie, emploi, transports, mobilité, gestion des déchets...). Il suit l'activité des équipements communaux du secteur et les budgets d'investissement du Plan d'équipement territorial dont les projets sont définis par les maires du territoire.

Journans est dans le Pôle Ceyzériat
Accueil du lundi au vendredi,
9h à 12h30 et 13h30 à 17h, Place des Anciens Combattants à Ceyzériat.
Tel : 04 74 25 04 91

Courriel : ceyzeriat@ca3b.fr

Pour plus d'infos sur CA3B, consultez www.grandbourg.fr

Réponses au Quiz : 1 300 km², 134 000 habitants dont 36% moins 29 ans, 74 communes

Agriculture, viticulture

EARL du Mont Lovet

Edith et Patrice Grosbois
Fromages de chèvre
Chemin de Mons Fontaine
Tel : 04 74 42 62 82

René Brendel Viticulteur

267, rue de l'Eglise
Tel : 04 74 42 62 46

La Combe aux Rêves

Grégoire Perron Viticulteur
227, rue de l'Eglise
Tel : 04 74 21 02 28

Gîtes

Gîte accueil paysan

Edith et Patrice Grosbois
139, rue du Puits
Tel : 04 74 42 62 58

Gîte vigneron

Grégoire Perron
et Judicaelle Cévasco
227, rue de l'Eglise
Tel : 04 74 21 02 28

Artisans, Entreprises

Christian Bal Plâtrier peintre

45, passage des Ruelles
Tel : 04 74 42 62 11

Entreprise de travaux

forestiers Olivier Auduc
6, rue de Boisserolles
Tel : 04 74 42 68 37

Entreprise régionale charpente

et menuiserie (ERCM) - Chalix
Tel : 04 74 51 64 21

Eric Genet Ébéniste d'art

251, rue du Moulin
Tel : 04 74 51 63 98

Entrepreneurs (autres)

Alain Clerc Conseiller en

gestion patrimoine
70, montée de Lachat
Tel : 04 74 42 61 39

GF Immo Brigitte Janody

86, chemin des Grandes Vignes
Tel : 06 85 94 45 28

Valérie Coiffure à domicile

Tel : 06 61 10 48 73

Bien-être

Eric Cuchet

Shiatsu, magnétisme, relaxation
70, rue de Boisserolles
Tel : 04 74 24 65 42

Marie-Louise Varéon

Magnétiseuse
196, rue du Moulin
Tel : 04 74 51 64 09

Artistes, Ateliers, Galeries

Marie-Thé Ballet Sculpteure

www.marietheballet.fr

Lucie Candotto Créations textile

Tel : 06 01 21 45 26

Laurence Courto Plasticienne

193, rue de l'Eglise

Julien Daniel Atelier sculpture

Tel : 04 74 51 62 70

Dingues d'Art Galerie-Boutique

www.dinguesdart.fr

Gladys Defives Créations métal

Tel : 06 78 72 41 90

Christine Lévy-Rostagnat

Plasticienne
www.christinelevy-rostagnat.com

Association culturelle	Christian Geray 15, rue Neuve
Les Journandises (Biennale d'art)	Marie Christine Billon 32, rue des Varilles
Atelier du 3ème art (Dessin, peinture, ...)	Françoise Daniel 16, chemin Reyssouze
Batucada (Atelier de percussions)	Simon Defives 107, montée de Lachat
Conscrits de Tossiat et Journans	Jonathan Grosbois Chemin Mons Fontaine
Donneurs de sang de Tossiat et Journans	Fabienne Bouilloux 491, mas Gruzin à Tossiat
FNACA de Tossiat et Journans	René Clerc 1001, route de la Vavrette à Tossiat
L'amicale de la St-Jean (Fête et feux Saint Jean)	Philippe Larcher 16, montée Boisserolles

La Table des matières (Expression artistique)	Bernard Limon 290 le Chemin Neuf à Rignat
Le Botaret (Réflexion cadre de vie)	Philippe Barse 90, montée de Lachat
Les Amis de Saint-Valérien (Patrimoine)	Françoise Vernoux 158, rue du Moulin
Les Vignerons de Journans	René Brendel 267, rue de l'Eglise
Place au livre (Animation bibliothèque)	Sylvie Charvenet 121, rue du Puits
Sauvegarde de Saint-Vincent (Entretien église)	Jeanine Abbiateci 175, rue de l'Eglise
Société de chasse	Patrice Grosbois 150, rue du Puits
Sou des écoles	Magalie Viallard 85, rue de l'Eglise

Afin de publier vos événements sur la page « Actualité » du site internet de Journans, transmettez-nous, dans le mois qui précède la manifestation et via la boîte à mairiejournans@wanadoo.fr, vos supports de communication (affiche, flyer...) .

Manifestations 2021

JANVIER

SAMEDI 16

Vente de civier - Société de chasse

SAMEDI 23

Opération Petit Dej - Sou des Ecoles

DIMANCHE 24

Vente de plats à emporter - Amis de St Valérien

SAMEDI 30

AG à Tossiat - Amicale des Donneurs de sang

FEVRIER

MARDI 23

Collecte de sang à Tossiat

DIMANCHE 28

Carnaval - Sou des écoles avec La Batucada

Thé dansant à Tossiat - Amicale Donneurs de sang

MARS

SAMEDI 6

Banquet des classes à Tossiat - Amicale Conscrits

AVRIL

SAMEDI 24, DIMANCHE 25

De Ferme en Ferme

JUIN

MARDI 15

Collecte de sang à Tossiat

SAMEDI 26

Fête de l'école - Sou des écoles

JUILLET

MERCREDI 14

Tête au canard à Tossiat - Amicale Conscrits

AOUT

SAMEDI 21

Bal conscrits à Tossiat- Amicale Conscrits

SEPTEMBRE

SAMEDI 4, DIMANCHE 5

Fête de la St Valérien – Amis de St Valérien

MARDI 21

Collecte de sang à Tossiat

OCTOBRE

SAMEDI 16

Vente de tartes - Sou des écoles

VENDREDI 22, SAMEDI 23, DIMANCHE 24

13ème édition des Journandises

DECEMBRE

DIMANCHE 5

Repas des aînés

VENDREDI 10

Marché de Noël - Sou des écoles

MARDI 21

Collecte de sang à Tossiat



<p>MAIRIE</p> <p><u>Ouverture au public</u></p> <p><u>Permanences des élus</u></p>	<p>04 74 51 64 45 mairiejournalans@wanadoo.fr www.journans.fr</p> <p>Lundi : 9h à 12h, 14h à 17h - Mercredi, jeudi et samedi : 9h à 12h sauf dernier mercredi et premier samedi du mois (fermé)</p> <p>Sur rendez-vous : lundi matin, mercredi matin, samedi matin</p>
<p>Ecole</p> <p><u>Garderie périscolaire</u></p>	<p>04 74 51 61 27 Directrice : Gaëlle Carpentier</p> <p>Autres enseignants : Fabien Prosper et Lucie Morel</p> <p>Animatrice : Fabienne Antoine</p> <p>Matin : 7h30 à 8h50 - Soir : 16h30 à 18h30 (sauf vendredi 18h)</p>
<p>Bibliothèque</p>	<p>Mercredi : 17h à 19h - Samedi : 10h30 à 12h30</p> <p>En juillet et août uniquement le samedi.</p> <p>Fermée pendant les vacances de Noël.</p>
<p>Centres de loisirs intercommunaux</p>	<p>Certines : "Arc en ciel" 04 74 42 63 15</p> <p>St-Martin-du-Mont (Le Farget) : "Bulles de sourires" 04 37 86 15 62</p>
<p>Ecole intercommunale de musique</p>	<p>Ecole Bresse Dombes Revermont à La Tranclière : 04 74 35 54 33</p>
<p>Vie écocitoyenne :</p> <p><u>Tonte, bricolage bruyant</u></p> <p><u>Ramassage des ordures ménagères</u></p> <p><u>Déchetterie du Mollard à Saint-Martin -du-Mont</u></p> <p><u>Eclairage public</u></p>	<p>Jours ouvrables : 8h à 12h et 14h à 19h30</p> <p>Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h - Dimanche et jours fériés : 10h à 12h</p> <p>Brûlage des déchets végétaux interdit</p> <p>Chaque lundi matin sauf du 01/10 au 30/04, tous les 15 jours (Mardi matin si le lundi est un jour férié)</p> <p>Horaires été : 01/04 au 31/10 - Hiver : 01/11 au 31/03</p> <p>Lundi, mercredi, vendredi : 14h à 18h30 (été), 14h à 17h30 (hiver)</p> <p>Samedi : 8h30 à 12h30, 14h à 18h30 (été), 9h à 12h30, 14h à 17h (hiver) - Dimanche : 8h30 à 12h30 (été) , 8h30 à 12h (hiver)</p> <p>Coupé entre 23h30 et 6h</p>
<p>Transports :</p> <p>Autocar</p> <p>Transport à la demande</p> <p>Covoiturage ou autopartage</p> <p><i>Plus d'infos (horaires, coordonnées)</i></p>	<p>Car'Ain en période scolaire (arrêt Place de la Fontaine)</p> <p>Ligne régulière Bourg et Ambérieu (hors transport scolaire)</p> <p>Rubis'Plus, le réseau de transports de l'Agglomération</p> <p>Pierre qui roule</p> <p><i>sur notre site internet : Guide pour les habitants / Se déplacer écolo</i></p>
<p>Services d'urgence</p> <p>SAMU 15</p> <p>Gendarmerie (Pont d'Ain) 17 ou 04 74 39 10 55</p> <p>SDIS Secours Incendie 18 ou 112 (portable)</p>	
<p>Maison médicale de Tossiat</p> <p>Pharmacie</p> <p>Services d'aide à la personne</p>	<p>Médecins : 04 74 55 22 56 - Infirmières : 04 74 51 60 11</p> <p>Diététicienne : 06 07 95 24 64 - Kiné : 04 74 42 67 34</p> <p>Podologue : 04 74 55 25 18 - Sage-femme : 04 74 23 95 50</p> <p>04 74 51 60 94</p> <p>ADMR à Ceyzériat : 04 74 25 04 38</p> <p>AIDS à Viriat : 04 74 23 23 81</p> <p>ADS à Péronnas : 04 74 34 56 67</p>
<p>Autres services à proximité</p> <p>Poste à Tossiat</p> <p>Correspondants de presse</p> <p>Curé de Tossiat</p>	<p>Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30 à 12h15 -Samedi : 9h à 12h</p> <p>Voix de l'Ain : Gilles Simonet 04 74 51 65 00, simonet.gi@orange.fr</p> <p>Le Progrès : Régis Pernelet 06 99 67 52 57, r.pernelet@orange.fr</p> <p>Antoine Désarbre 04 74 51 61 52</p>